

DUNKERQUE 6, 7, 8 DÉCEMBRE 2011



Intercommunalités : communiquer vers les élus

Marc Thébault

Communauté d'agglomération Caen la mer



PRECISIONS :

1 - On ne parle pas des « **élus** »,
mais des « **conseillers communautaires** ».

2 – Nous sommes dans le registre de la
« **communication interne** » : même enjeux et mêmes
supports que la communication interne destinée au
personnel.



POUR LA COMMUNICATION INTERCOMMUNALE :

- 3 nécessités**
- 3 obligations**



3 NECESSITES POUR LA COMMUNICATION INTERCOMMUNALE :

- 1 - Une nécessité de **créativité** : une communication nouvelle à inventer**
- 2 - Une nécessité de **pédagogie** : une communication pour expliquer**
- 3 - Une nécessité de **citoyenneté** : une communication plus « politique » et moins « politicienne »**



3 OBLIGATIONS POUR LA COMMUNICATION INTERCOMMUNALE :

- 1 - Une obligation d'**union** : une communication centrée sur l'intérêt général**
- 2 - Une obligation de **féderation** : une communication pour rassembler autour de problématiques et de solutions communes**
- 3 - Une obligation de **jouer collectif** : une communication coproduite.**



QUI SONT CES « CONSEILLERS » ?

1 – Ils ne sont pas élus au suffrage universel, mais nommés par leurs pairs.

Nouveau paradigme : ils ne représentent ni leurs électeurs, ni leur parti, mais leur commune. **C'est à elle (et à ses représentants) qu'ils rendent compte.**



QUI SONT CES « CONSEILLERS » ?

2 – un ensemble « non clivé politiquement », a priori.

Contrairement aux collectivités où la communication va surtout viser la « majorité », ici on cible l'ensemble, sans distinction.

Dominique Braye (psdt CA Mantes en Yvelines), convention AdCF 2009 : *« Il est primordial que le fonctionnement de l'intercommunalité se poursuive sur la base d'un schéma de développement et de coopération, en général consensuel, quelle que soit la sensibilité politique ... »*



QUI SONT CES « CONSEILLERS » ?

3 – un ensemble avec des statuts différents.

Un ensemble hétérogène, avec des niveaux d'implication et des responsabilités très différents :

- vice-présidents / simples conseillers ;
- membres du Bureau communautaire / non membre ;
- titulaires / suppléants / auditeurs libres ;
- membres commissions thématiques / non membre ;
- membres de la Conférence des maires / non membre ;
- membres d'instances divers / non membre, etc ...



QUI SONT CES « CONSEILLERS » ?

4 – un niveau hétérogène des adhésions à l'intercommunalité

Certaines communes peuvent vouloir désigner des élus municipaux « **intercommunaux septiques** ».



QUI SONT CES « CONSEILLERS » ?

5 – des préoccupations et des vécus inégaux

Un EPCI est composé de communes très diverses, les conseillers le seront aussi :

- élus urbains / élus ruraux ;
- grandes villes / petites communes ;
- des modes vies, des rapports au territoire très différents.



QUI SONT CES « CONSEILLERS » ?

5 – des préoccupations et des vécus inégaux

Avec des valeurs différentes :

- différents types de relations à d'administration ;
- différentes visions de la gouvernance publique.





QUI SONT CES « CONSEILLERS » ?

6 – une connaissance hétéroclite du fonctionnement des EPCI

S'ils ont intégré, en principe, le fonctionnement des collectivités locales, celui des EPCI reste à acquérir, surtout à l'heure de la réforme territoriale.



ET LES AUTRES ELUS ?

Une cible composée aussi des autres conseillers municipaux.

- Soit alimenter les conseillers pour faciliter leur comptes rendus ;
- Soit communiquer directement avec les conseillers municipaux.

Exemple Caen la mer :

Présentation du compte rendu d'activité annuel : séance plénière avec les 650 élus municipaux des 29 communes.



DEVENIR UN CENTRE DE RESSOURCES

1 – accueillir et former

- Mallette d'accueil (réelle ou virtuelle) ;
- Fiches thématiques et synthétiques d'argumentaires et de chiffres-clés ;
- Sessions de présentation de l'EPCI ;
- Sessions de formation ;



DEVENIR UN CENTRE DE RESSOURCES

1 – accueillir et former

- Visites commentées du territoire :
 - * connaître les communes ;
 - * visualiser les sites de projets ;
 - * saisir les enjeux d'aménagement du territoire.

Exemple Caen la mer :





DEVENIR UN CENTRE DE RESSOURCES

2 – informer en permanence

- Organe régulier de liaison (papier ou numérique) ;

Exemple Caen la mer :

« Cadrages » : newsletter d'infos, structurée autour du compte rendu du dernier bureau.

- Abonnement à toutes les publications de l'EPCI : communication externe ou interne ;
- Edition de fiches synthétiques sur un projet ou un sujet d'actualité .
- Diffusion des communiqués de presse de l'EPCI.



DEVENIR UN CENTRE DE RESSOURCES

2 – informer en permanence

- Fournir la documentation nécessaires à leurs activités, leurs déplacements ;
- Accès permanent à un extranet ;
- Création d'un réseau humain : l'alimenter et l'animer.

Exemple Caen la mer :

Identification d'un point d'entrée « communication » dans chaque commune : envoi régulier d'information et réunions semestrielles.



DEVENIR UN CENTRE DE RESSOURCES

3 – Evènementiel

- Visites guidées, suivant l'actualité : sites, chantiers, équipements, projets, etc ...





DEVENIR UN CENTRE DE RESSOURCES

3 – Evènementiel interco

- Séminaires de réflexions communes
- Temps de formation continue
- Instants protocolaires
- Croiser d'autres publics, principalement les agents

Exemple Caen la mer :

Invitation et prises de paroles aux réunions annuelles du personnel



DEVENIR UN CENTRE DE RESSOURCES

4 – Évènementiel des communes

- Diffuser ce soucis d'ouverture et de partage dans chaque commune via leurs propres évènements.



Sensibiliser la commission communication à ce champ d'action





COPRODUIRE LE DISCOURS TERRITORIAL

DUNKERQUE 6, 7, 8 DÉCEMBRE 2011

Retrouvez les actes du Forum Cap'Com
2011 dans la Médiathèque en ligne
www.cap-com.org



Merci